

# SOUTENEZ L'HÔPITAL SUISSE DE PARIS

## DEVENEZ MEMBRE BIENFAITEUR

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don.

Ainsi une cotisation de 30€ vous reviendra réellement à 10,20€ ou un don de 100€, par exemple, vous reviendra réellement à 34€.

Pour vous donner droit à cette réduction, nous vous enverrons un reçu fiscal.

L'Hôpital Suisse de Paris, qui a vu le jour le 27 avril 1970, est un Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) ouvert à tous et inscrit au secteur 1 (conventionné).  
Il est géré par une association.

Toujours soucieux d'apporter la meilleure qualité quant à la prise en charge de nos patients, c'est grâce à votre générosité que nous pouvons remplir au mieux notre mission.

Les petits + en choisissant aussi d'être adhérent : un bilan de santé gratuit tous les 2 ans et une participation à l'Assemblée Générale qui a lieu 1 fois par an

### Comment donner ?

En devenant adhérent  
Par une cotisation annuelle de 30€

En étant donateur ponctuel  
Par un don du montant de votre choix

Les 2 possibilités peuvent se cumuler : en effet, en plus de cette cotisation annuelle, vous avez la possibilité d'effectuer des dons tout au long de l'année du montant de votre choix.

### Bulletin d'adhésion et de soutien

Nom :  Prénom :

Adresse :

Ville :  Code Postal :

Pays :  Téléphone :

Adresse mail :

En activité  Retraité

Adhésion	30 €	<input type="checkbox"/>	Don seul	.... €	<input type="checkbox"/>
Renouvellement cotisation	30 €	<input type="checkbox"/>	Don complémentaire à l'adhésion	.... €	<input type="checkbox"/>
Total :					

Fait le : ..... A .....

Signature du donateur :

Règlement par chèque ci joint n° : .....

A l'ordre de l'Association de l'Hôpital Suisse de Paris

Envoyer votre chèque accompagné de ce bulletin de souscription à :

Mme MARTIN – Hôpital Suisse de Paris  
10 rue Minard – 92130 Issy Les Moulineaux - France



*Merci de votre générosité !*